

Clarification du besoin de qualification dans l'encouragement précoce et l'encouragement de la langue

Lettre d'information concernant la publication de l'étude

L'étude «Besoin de qualification dans l'encouragement précoce et l'encouragement de la langue» a permis pour la première fois de réaliser une analyse détaillée de la situation et une systématisation des champs de travail de l'encouragement précoce en Suisse. Du point de vue de SAVOIRSOCIAL, elle constitue ainsi une base importante pour développer le thème des qualifications dans le domaine de l'encouragement précoce, à tous les niveaux de la formation. Le Comité directeur de SAVOIRSOCIAL a approuvé l'étude dans le courant de l'été 2018.

Avant de revenir sur les propositions de SAVOIRSOCIAL concernant les champs d'action du domaine de la formation professionnelle, nous souhaitons d'abord présenter les principaux résultats de l'étude.

1. Contexte

De grands espoirs sont actuellement placés dans l'encouragement précoce. Il aide les enfants à bien démarrer leur parcours éducatif et à réussir dans leur vie. Il doit notamment apporter une contribution majeure à l'égalité des chances et à l'intégration sociale d'enfants d'origines diverses. Pour que les institutions de la petite enfance puissent satisfaire à ces exigences, elles ont besoin de personnel disposant de qualifications et de compétences suffisantes. Si cette condition n'est pas la seule, elle est cependant très importante pour un encouragement précoce efficace.

Afin de cerner le besoin de qualification des professionnels dans le domaine de l'encouragement précoce, le bureau de recherches BASS a été mandaté en 2016 par SAVOIRSOCIAL pour conduire une étude. Les auteur-e-s qui ont assisté le Dr Philipp Dubach ont examiné onze domaines de travail, comme par exemple les structures d'accueil de jour pour les enfants, les halte-jeux, les centres de consultation pour père et mère, les familles d'accueil ou le travail familial à domicile.

L'étude demandait dans quelle mesure les professionnels étaient bien préparés aux tâches de l'encouragement précoce et à quel point il existait un besoin de qualification.

2. Résultats de l'étude

Les auteur-e-s de l'étude ont identifié dans les champs d'activité examinés cinq domaines où les lacunes de compétences sont répandues, même parmi les personnes spécialisées et accompagnantes disposant de qualifications spécifiques au champ d'activité:

- au niveau de l'orientation pédagogique dans le travail quotidien et des connaissances des processus de développement et d'apprentissage de la petite enfance
- au niveau de l'inclusion des familles socialement défavorisées et de la gestion positive de la diversité
- au niveau de la collaboration et du partenariat pédagogique avec les parents en dehors du contexte direct d'accompagnement (p. ex. soutien dans les situations de crise, consolidation du rôle des parents)

- au niveau de l'encouragement de la langue (expression verbale concrète, manque de connaissances sur le développement du langage et les concepts d'encouragement, problèmes de mise en œuvre)
- au niveau de la réflexion sur le rôle et l'action personnels, comme à celui de l'aptitude à l'autogestion et à la gestion du stress

Selon l'étude, les déficits de compétences relevés chez des personnes assumant des fonctions dirigeantes se situent – malgré des formations continues – dans les domaines spécifiques suivants:

- au niveau de l'orientation des élèves
- au niveau du travail conceptuel
- au niveau de la collaboration avec les parents
- au niveau de la sensibilisation et de l'instruction des collaborateurs en matière d'encouragement précoce

Les résultats montrent l'existence d'un rapport entre le niveau de qualification et le besoin de qualification. Cela signifie que plus le niveau de spécialisation est élevé, moins il y a de déficits de compétences. Les auteur-e-s en concluent qu'il serait possible d'acquérir des compétences dans le domaine de l'encouragement précoce par le biais d'une formation professionnelle de degré tertiaire.

Pour combler les lacunes de compétences du personnel spécialisé, des encadrants et des cadres dirigeants, les auteur-e-s de l'étude proposent plusieurs approches:

- L'information relative aux offres de formation (spécifiques) dans le domaine de l'encouragement précoce doit être plus structurée et plus accessible.
- L'accès à la formation de base ou à la formation professionnelle supérieure doit être amélioré – en simplifiant par exemple les possibilités de validation des acquis de formation.
- La formation des éducateurs/-trices de l'enfance ES et leur embauche dans les structures d'accueil des enfants en Suisse alémanique doit être renforcée.
- L'introduction de nouveaux diplômes, concrètement parlant d'un Examen Professionnel fédéral dans un domaine spécifique de l'encouragement précoce (p. ex. l'encouragement de la langue), doit être examinée.
- Des formes d'apprentissage pratique fortement ancrées dans le quotidien pédagogique doivent être développées et intégrées de manière durable (p. ex. interventions, stages d'observation etc.).

Ces propositions montrent clairement que tout traitement efficace de ces champs d'action concerne un grand nombre d'acteurs et d'organisations différents et, parfois, va bien au-delà du domaine de compétence de SAVOIRSOCIAL, qui est la formation professionnelle.

3. Étapes suivantes

Pour le domaine de la formation professionnelle dont est responsable l'organisation faîtière du monde du travail du domaine social, le comité directeur de SAVOIRSOCIAL a pour le moment formulé deux champs d'action concrets:

1. Renforcement de l'éducation de l'enfance ES

Dans le «renforcement de l'éducation de l'enfance ES», il s'agit d'assurer en principe une plus grande qualification en permettant à davantage d'assistant-e-s socio-éducatifs/ves de fréquenter une Ecole supérieure (ES) pour l'éducation d'enfants et en encourageant les entreprises à embaucher ces spécialistes. Ici, le périmètre d'influence de SAVOIRSOCIAL s'étend essentiellement au domaine du

marketing, de la révision des bases de l'enseignement (p. ex. du plan de formation Assistant/e socio-éducatif/ve ou du plan d'études cadre Education de l'enfance ES) et réside aussi dans la sensibilisation politique et stratégique des membres et organisations dotés d'une compétence décisionnelle dans ce domaine.

2. Clarification du besoin de qualification dans des champs d'activité à bas seuil

En ce qui concerne la «qualification de personnes venant de champs d'activité à bas seuil» (familles d'accueil, groupes de jeux etc.), il s'agit d'une part de la validation des acquis de formation et d'autre part de la question de savoir si un examen professionnel fédéral dans l'encouragement précoce et/ou l'encouragement de la langue est souhaité et faisable pour des personnes évoluant dans l'encadrement de la petite enfance sans diplôme professionnel spécifique.

Début 2019, le comité directeur de SAVOIRSOCIAL discutera d'autres champs d'action potentiels et fixera l'ampleur de son engagement et ses priorités concrètes.

Par ailleurs, SAVOIRSOCIAL invite ses membres ainsi que tous les autres acteurs de l'encouragement précoce (p. ex les organismes de formation du tertiaire A, les organisations faitières et professionnelles ou les associations professionnelles de certains champs d'activité) à utiliser les résultats de l'étude pour leurs domaines et champs d'activité et à les optimiser.

Pour toutes questions et autres informations, le secrétariat de SAVOIRSOCIAL se tient volontiers à votre disposition.

SAVOIRSOCIAL

Fränzi Zimmerli

Responsable de projet Formation professionnelle

Tél. 031 371 36 25

fraenzi.zimmerli@savoirsocial.ch